

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Grand stade, vecteur d'emploi et d'insertion pour la Métropole de Lyon

Ce mardi 7 juillet 2015, Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon, a signé la Charte d'engagement en faveur de l'emploi, de l'insertion, de la formation et du développement des compétences sur les phases exploitation du Grand Stade, aux côtés de Michel Delpuech, Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, de Yann Crombecque, Conseiller régional Rhône-Alpes, de Laurence Fautra, Maire de Décines, de Jean-Michel Aulas, Président de l'Olympique Lyonnais, dans le nouveau Grand Stade.

Rappelons qu'une première charte avait déjà été signée en 2011 sur la phase de construction du Grand Stade. Cette initiative avait permis le **recrutement de 584 personnes en insertion** professionnelle, soit 172 emplois équivalents temps pleins, dont la majorité était originaire de l'Est Lyonnais (41%) et de Lyon (23%), et 33 personnes originaires de Décines même.

Cette nouvelle charte d'engagement en faveur de l'emploi, doit amener à la **présence de 800 emplois pérennes** (métiers de la maintenance, espaces verts, restauration, hôtellerie etc.) ainsi que **800 emplois événementiels** (stadiers, hôte(sse)s d'accueil, entretien etc.) .

Pour cette nouvelle charte, l'exigence et la vigilance de la Métropole de Lyon se porteront sur la qualité des publics ciblés (provenant des quartiers politique de la ville et bénéficiaires du RSA), en s'assurant de la bonne diffusion des offres d'emplois aux opérateurs concernés - référents RSA, PLIE, missions locales). Les offres d'emploi seront à consulter sur le site de pôle emploi.

Cette signature de charte est symbolique des **nouvelles politiques publiques mises en place par la Métropole de Lyon**, qui, depuis sa création au 1^{er} janvier 2015, a la possibilité historique d'intervenir à la fois sur l'insertion économique et sur le développement économique, autrement dit sur toute la chaîne de l'emploi, aux côtés des demandeurs d'emplois comme aux côtés de ceux qui créent l'emploi.

Gérard Collomb a tenu à rappeler que *« le projet du Grand Stade, lancé il y a quelques années déjà, représente une véritable opportunité en termes de rayonnement sportif mais aussi et surtout un soutien au développement économique et à la création d'emploi sur le territoire de la Métropole »*.

Le stade des lumières, les retombées économiques en chiffres :

Emplois :

- 2 000 emplois équivalents temps plein en phase de travaux pendant 2 ans minimum
- 1500 à 2000 stadiers et salariés temporaires les soirs d'événements
- 800 emplois permanents pour Décines et l'Est Lyonnais (OL, bureaux, centre de loisirs, hôtels et restaurants)
- Soit au total près de **4000 emplois créés**

Renforcement du tourisme :

- Attirer entre **370 000** et **475 000** visiteurs sur le territoire de la Métropole chaque année.
- Cela engendrera entre **37** et **47,5** Millions d'euros de recette par an.

CONTACT PRESSE :

DOMITILLE JUBERT : 006 69 33 08 90 - DJUBERT@GRANDLYON.COM